

Nanterre, le

13 OCT. 2022

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la voirie routière, et notamment l'article L. 131-2,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 103-2, L. 103-3 et L. 103-4, L. 103-6, et R. 103-1,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental n°2022-168 du 3 mars 2022 relatif au lancement de la concertation préalable à l'aménagement concernant le projet de réaménagement du boulevard Patrick-Devedjian (RD 993, ex-Boulevard Circulaire de La Défense) et certaines voies attenantes,

Vu le bilan de la concertation annexé au présent arrêté,

Sur proposition du Directeur général des services du Département,

Considérant que le projet de réaménagement de la RD 993 consiste en une réorganisation de la voirie afin d'insérer un itinéraire cyclable, réaliser des trottoirs confortables, apaiser la circulation, renforcer la nature en ville, connecter le boulevard à la ville, améliorer les espaces publics et étudier deux scénarios de sens de circulation : le sens « historique » et le double sens ;

Considérant que le projet de réaménagement de la RD 993 a fait l'objet d'une concertation préalable organisée par le Département des Hauts-de-Seine ;

Considérant que la concertation préalable sur le projet de réaménagement de la RD 993 s'est déroulée selon les modalités définies par l'arrêté susvisé du Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine du 3 mars 2022 et a donné lieu au bilan annexé au présent arrêté,

ARRETE

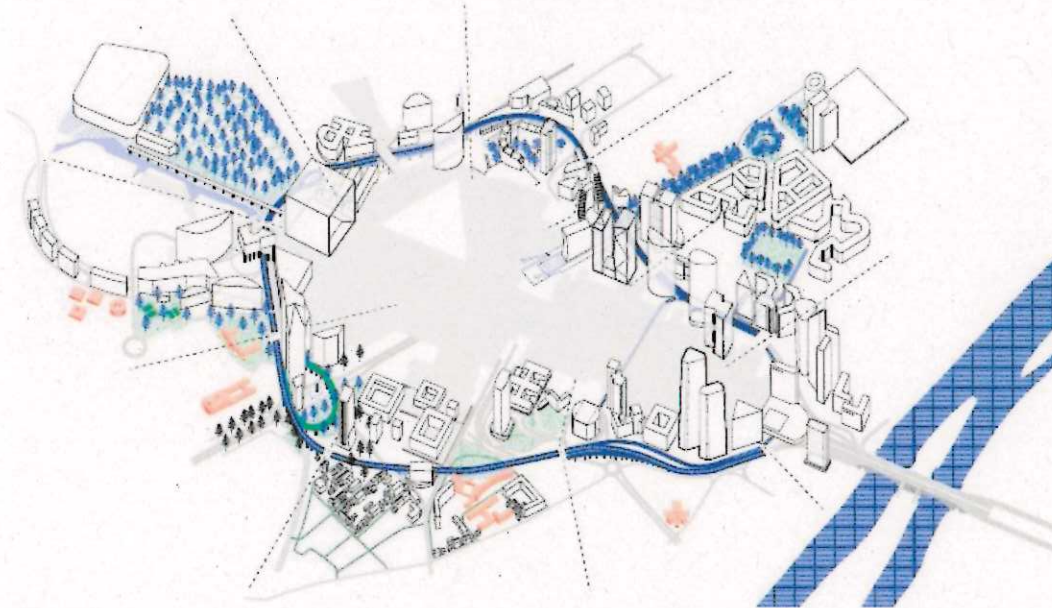
Article 1 : Le bilan de la concertation préalable concernant le réaménagement du boulevard Patrick Devedjian (RD 993, ex-boulevard circulaire de La Défense) et certaines voies attenantes à Courbevoie, Nanterre et Puteaux, joint en annexe, est arrêté, en retenant les éléments suivants :

- l'opportunité du projet est confirmée et les prises de position exprimées lors de la concertation révèlent une adhésion globale au projet d'aménagement ;
- un aménagement cyclable confortable et continu sera réalisé ;
- une attention particulière sera portée à la lisibilité et à la simplicité de l'espace public dans la configuration complexe du quartier de La Défense ;
- les aménagements paysagers seront améliorés dans les études ultérieures notamment dans l'objectif de réduire la perception routière, lutter contre les îlots de chaleur et de s'intégrer dans une trame verte paysagère ;
- une attention sera portée à la réduction des nuisances sonores ;
- une coordination optimale sera assurée avec les autres grands projets structurants du secteur de La Défense ;
- il sera donné suite aux observations réalisées lors de la concertation conformément au bilan annexé.

Article 2 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est transmis au contrôle de légalité et rendu exécutoire suivant les modalités de publication en vigueur.


Georges Siffredi

AMENAGEMENT DU BOULEVARD PATRICK DEVEDJIAN (RD 993) ET CERTAINES VOIES ATTENANTES



BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE 7 mars au 6 avril 2022



TABLE DES MATIÈRES

1. LA CONCERTATION.....	3
1) LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	3
2) LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION.....	3
a) <i>Les outils de communication et d'information sur le projet et la concertation</i>	3
b) <i>Les moyens d'expression</i>	7
2. BILAN DE LA CONCERTATION	8
1) QU'EST-CE QUE LE BILAN DE LA CONCERTATION ?	8
2) COMMENT A ÉTÉ RÉALISÉ CE BILAN	8
3) BILAN QUANTITATIF.....	9
4) BILAN THÉMATIQUE.....	12
a) <i>Thème 1 : Généralités</i>	12
c) <i>Thème 2 : Déplacement et stationnement</i>	14
d) <i>Thème 3 : Observations thématiques</i>	18
5) BILAN PAR COMMUNE	20
a) <i>Courbevoie</i>	20
c) <i>Nanterre</i>	21
d) <i>Puteaux</i>	22
3. CONCLUSION :	23



1. LA CONCERTATION

1) Les objectifs de la concertation

La concertation préalable à l'aménagement s'est tenue du 7 mars 2022 au 6 avril 2022 dans les communes de Courbevoie, Nanterre et Puteaux.

Cette concertation préalable à l'aménagement a pour but de présenter au public le projet du Département des Hauts-de-Seine, de recueillir les avis des usagers, riverains et de toute personne concernée afin d'enrichir, améliorer le projet et constituer un outil d'aide à la décision pour les élus et les services techniques.

2) Les modalités de la concertation

La concertation préalable à l'aménagement sur le projet de requalification de la RD 993 (ancien boulevard circulaire de La Défense) et certaines voies attenantes a été organisée suivant des modalités définies avec les différents partenaires du territoire concerné. Les mairies de Courbevoie et Puteaux, Nanterre ainsi que l'établissement public Paris La Défense ont été associés à l'organisation de cette concertation.

Un dispositif d'information et d'échanges complet a été mis en œuvre et sera détaillé dans le point suivant.

a) Les outils de communication et d'information sur le projet et la concertation

Afin d'assurer la meilleure connaissance possible du projet par les riverains et les usagers, des moyens d'information variés ont été mis à la disposition du public.

Les informations en ligne

Le site internet du département des Hauts-de-Seine (<https://www.hauts-de-seine.fr/>) et notamment la page consacrée au projet : <https://www.hauts-de-seine.fr/rd-993>, est au cœur du dispositif d'information du public. En effet, mise régulièrement à jour, cette page présente les dernières informations sur le projet de réaménagement du Boulevard Patrick-Devedjian. Les documents de la concertation y sont en libre accès et téléchargeables afin de garantir la transparence et la bonne information des citoyens.

Le dépliant

Ce document, sous forme de dépliant, présente les principaux enjeux, objectifs et caractéristiques du projet d'aménagement ainsi que le planning prévisionnel. Au-delà de la présentation du projet, le dépliant permettait de diffuser les dates et lieux des réunions publiques. Ce document a été imprimé en 800 exemplaires par les services départementaux. Les mairies de Courbevoie et Puteaux, la mairie Annexe Parc Sud à Nanterre et l'Espace Info de Paris La Défense ont reçu chacun 200 dépliant.





Figure 1 : Dépliant produit pour la concertation

Les expositions physiques

Quatre expositions physiques ont été installées chez chacun des partenaires territoriaux, Courbevoie, Nanterre, Puteaux et Paris La Défense. Ces expositions ont pris la forme de 9 panneaux de présentation du projet présentant les enjeux, les objectifs et les caractéristiques de l'aménagement proposé.

Ces panneaux ont été accompagnés par un document de 40 pages, dossier de concertation, non technique permettant de rentrer en détail dans le cœur du projet.

Dans les Hôtels de Ville de Courbevoie et Puteaux, à l'Espace Info de Paris La Défense des expositions en intérieur ont été mises en place.

À Nanterre, les panneaux ont été installés en extérieur sur le boulevard de Pesaro entre les rues des 3 Fontanot et Salvador Allende, le dossier de concertation ayant été installé à la Mairie Annexe Parc Sud.



Concertation préalable
7 mars > 6 avril 2022
Courbevoie - Nanterre - Puteaux

Le Département des Hauts-de-Seine aménage le boulevard Patrick-Devedjian (RD 993) et certaines voies attenantes

Le Département souhaite donner une nouvelle dynamique à la RD 993 (ou boulevard croisée de La Défense) renommé boulevard Patrick-Devedjian. Il sera transformé en un boulevard urbain et certaines voies attenantes pourront également être réaménagées partielles. Cette voie majeure deviendra un boulevard partagé et dédié à tous les modes de déplacement avec une approche environnementale, sociale et innovante marquée.

Long de 6 700 mètres environ, le projet s'étend sur les communes de Courbevoie, Nanterre et Puteaux.

Donnez votre avis

www.hauts-de-seine.fr

Concertation préalable
7 mars > 6 avril 2022
Courbevoie - Nanterre - Puteaux

La fin du « tout voiture »

Le projet initié par le Département des Hauts-de-Seine vise à transformer un site historique du territoire, le boulevard croisée de La Défense devenue propriété du Département en 2017, la RD 993 après le 2021 en boulevard urbain Patrick-Devedjian en hommage à l'ancien président du Département en 2019, l'ex-boulevard connu dans les années 1970-1980 sous le nom de boulevard de la Défense. Le projet associe les communes attenantes principalement les RD 914, RD 12, RD 25. Le Département étudie la possibilité de passer du « tout voiture » à une mobilité ouverte et partagée. Le boulevard Patrick-Devedjian accueillera ainsi les usagers qu'ils soient usagers et des usagers dédiés au quartier d'affaires (partagé un moment donné) à la fin de la soirée, accès à de nombreux services aménager un espace public de qualité.

Réaménager le boulevard Patrick-Devedjian, c'est répondre à quatre objectifs :

- Une circulation apaisée**
Le réaménagement prévoit d'offrir au boulevard à deux voies de circulation et trois voies parallèles sur certains secteurs. Il associe de nouveaux équipements (éclairage public, signalisation) et des dispositifs innovants.
- Un boulevard pour tous**
L'offre d'un espace partagé par tous les modes de déplacement : aménagement de pistes cyclables de 5,6 km (pistes cyclables, pistes de 14 passages piétons, de stationnements et de trottoirs confortables et sécurisés).
- Un cadre de vie amélioré**
Le réaménagement des espaces publics et la végétalisation à l'échelle de la rue offre des possibilités nouvelles d'implantation des arbres, la formation d'îlots de chaleur environnementaux améliorés, la création d'espaces partagés à l'initiative de la population locale et des usagers.
- Un boulevard ouvert sur la ville**
Desservir les lieux de travail d'affaires, faciliter le déplacement des usagers et leur accès aux équipements publics (à l'instar des communes voisines) et des services de proximité.

www.hauts-de-seine.fr

Concertation préalable
7 mars > 6 avril 2022
Courbevoie - Nanterre - Puteaux

Du Pont de Neuilly à l'avenue Gambetta

Ce tronçon marque l'entrée du quartier d'affaires de Paris par le Pont de Neuilly. Valoriser l'entrée de la Défense, améliorer les interactions entre le boulevard et le quartier d'affaires, améliorer les accès à la gare de Neuilly, améliorer le cadre de vie des habitants, les modes de transport et améliorer les espaces végétalisés dans les secteurs concernés de la rue.

- Une circulation apaisée**
2 voies de circulation
Carrefour dévié et partiellement dédié à la circulation des véhicules à deux roues
Coordination des carrefours au système central de régulation de trafic départemental (SRTS)
- Un boulevard pour tous**
Prévoir un aménagement cyclable temporaire ou définitif en piste cyclable
Créer une traversée piétonne
- BIEN SUR LE SECTEUR**
Un passage piéton créé
Des plantations d'arbres
Des trottoirs élargis
Des espaces de stationnements créés
Une piste de stationnement pérennisée et sécurisée
- Un boulevard ouvert sur la ville**
Accès facilité à la liaison médiane et aux parkings
Mise en place d'arbres matures pour les voiries et d'arbres pour les parcs et jardins

www.hauts-de-seine.fr

Concertation préalable
7 mars > 6 avril 2022
Courbevoie - Nanterre - Puteaux

De l'avenue Gambetta à l'avenue de la Division-Leclerc

Sur ce secteur, deux passages piétons devraient être créés, ce sont ceux de la rue de la Division-Leclerc et de la rue de la Division-Leclerc. Au carrefour Gambetta un large espace public sera aménagé. Le projet est en lien avec la rue Seguin et la rue de la Division-Leclerc.

- Une circulation apaisée**
L'intersection à 2 voies et de circulation
Refonte des carrefours avec l'avenue Gambetta et la rue Seguin
Coordination des carrefours au système central de régulation de trafic départemental (SRTS)
- Un boulevard pour tous**
Prévoir un aménagement cyclable temporaire et définitif en piste cyclable
Créer des passages piétons dédiés aux usagers des trottoirs
- BIEN SUR LE SECTEUR**
Des trottoirs confortables
Des plantations d'arbres
Une sécurisation des traversées en surface
Une connexion cyclable performante
- Un boulevard ouvert sur la ville**
Carrefour avec l'avenue Gambetta
L'avenue Gambetta relie le cœur de ville de Courbevoie à la Défense. Elle est connectée au boulevard Patrick-Devedjian par des trottoirs confortables et des passages piétons dédiés aux usagers et aux commerçants.
- Mise à double sens de la rue Seguin et de la rue de la Division-Leclerc**

www.hauts-de-seine.fr

Concertation préalable
7 mars > 6 avril 2022
Courbevoie - Nanterre - Puteaux

De l'avenue de la Division-Leclerc au centre commercial des 4 Temps

Le quartier du Croissant, derrière la Grande Arche et le centre commercial, présente un caractère urbain fortement marqué par un aménagement de nombreuses voies actives ou dédiées. Ce secteur à vocation à être entièrement transformé avec une réorganisation totale des voies et de la circulation des usagers piétons, des usagers des pistes cyclables.

- Une circulation apaisée**
2 voies de circulation entre l'avenue de la Division-Leclerc et 3 voies derrière le centre commercial des 4 Temps
Aménagement de carrefours avec le boulevard de la Défense et l'accès à l'A14
Réorganisation des voies et l'importance de Nanterre et de l'A14
- Un boulevard pour tous**
Créer de la traversée
Aménagement de larges trottoirs confortables derrière la Grande Arche
Création de la piste cyclable connectée au boulevard et à l'épave en deux points
- BIEN SUR LE SECTEUR**
6 nouvelles traversées piétonnes
1 nouveau point de contact avec l'épave
Des plantations d'arbres
Un boulevard ouvert sur la ville
Création de nouveaux accès piétons et publics à l'épave
- Un cadre de vie amélioré**
Nouvelles plantations de qualité
Des possibilités de long boulevard
Les trottoirs et les passages piétons de nombreuses communes sur les possibilités de déplacement
Suppression des voies et espaces existants

www.hauts-de-seine.fr

Concertation préalable
7 mars > 6 avril 2022
Courbevoie - Nanterre - Puteaux

Le quartier du Croissant

Le quartier du Croissant se transforme. Les pavings, aujourd'hui délimités par des trottoirs et à un bâtiment ou plus. Le projet vise à améliorer les espaces publics existants et à améliorer l'organisation de la circulation dans le secteur en lien avec le boulevard Patrick-Devedjian et en utilisant tous les moyens nécessaires pour protéger les usagers des trottoirs.

- Une circulation apaisée**
Mise à niveau de toutes les voies et l'organisation de la circulation au quartier
Aménagement de boulevard de la Défense à la station d'arrêt de stationnement
Changement de parcours entre la rue de l'A14 et le boulevard Patrick-Devedjian pour améliorer les liaisons pour les usagers
- BIEN SUR LE SECTEUR**
Un environnement totalement restructuré
L'impact d'une rue délimitée au point d'une voirie urbaine
Des carrefours sécurisés
Une dimension des trottoirs sonores
- Un boulevard pour tous**
Prévoir un aménagement cyclable entre le point de la Division-Leclerc et la rue de la Division-Leclerc
Création d'espaces publics à l'emplacement de la piste cyclable de la rue de l'A14
- Un boulevard ouvert sur la ville**
Création d'un itinéraire cyclable entre Nanterre, le boulevard Patrick-Devedjian, Nanterre et la gare départementale Anne-Hélène

www.hauts-de-seine.fr



Figure 2 : Les 9 panneaux produits pour la concertation

L'affichage

Cent affiches réglementaires d'annonce de lancement de la concertation ont été installées sur l'intégralité de La Défense et réparties entre les 3 communes afin de couvrir efficacement le territoire.



Figure 3 : Affiche annonçant le lancement et les modalités de la concertation

Les articles de journaux

Afin d'assurer la meilleure information possible, deux articles ont été publiés, un premier dans le Parisien « Hauts-de-Seine » et un second dans un journal à tirage national, Les Echos.



Ce dispositif a été complété via des initiatives de publication d'articles dans les journaux communaux, Courbevoie Mag, Nanterre Info et Puteaux Infos.

Les campagnes sur panneaux dynamiques

Afin de mettre à la connaissance du maximum d'usagers de La Défense, des affiches dynamiques ont été réalisées. Elles ont été diffusées sur les panneaux digitaux départementaux et ceux de Paris La Défense.

La communication digitale communale et départementale

Ces différentes actions ont été complétées par une communication digitale sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn), ou via les newsletters, du Département des Hauts-de-Seine mais aussi des communes et de l'établissement public d'aménagement.

b) Les moyens d'expression

L'objectif de la concertation est d'informer le public mais surtout de recueillir son avis sur les aménagements proposés par le Département des Hauts-de-Seine. Pour ce faire, une série d'outils permettant l'expression des riverains, des usagers et de toute personne concernée, a été mise en place.

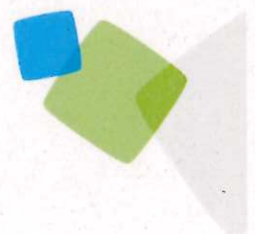
Le registre virtuel

A partir de la page <https://www.hauts-de-seine.fr/rd-993> était accessible un site internet permettant le dépôt en ligne de remarques sur le projet. Le site hébergeait lui aussi les documents de la concertation (dossier et panneaux), accessibles et téléchargeables.

The screenshot shows a website interface with a navigation bar at the top containing: Accueil (Home icon), Dossier (Document icon), Consulter les observations (Book icon), and Déposer une observation (Speech bubble icon). The main content area is titled 'Concertation publique préalable à l'aménagement'. It contains the following text: 'Il sera procédé du lundi 07 mars au mercredi 06 avril 2022 inclus, à une concertation publique concernant la transformation du boulevard Patrick - Devedjian (RD993, ex boulevard circulaire de la Défense) ainsi que de certaines de ses voies attenantes.' Below this, it states: 'Cette étape importante du projet vise à recueillir les observations du public.' and 'Vous avez la possibilité de consulter en ligne les éléments du dossier.' A list of public meetings follows: 'Dans le cadre de cette concertation, deux réunions publiques sont aussi proposées : - La première aura lieu à Courbevoie le 31 mars à 19h dans le Hall de l'ancienne mairie - 2 place de l'hôtel de ville - La seconde aura lieu à Nanterre le 22 mars à 19h dans la salle des Terrasses - 10 bis boulevard des Bouvets'. To the right of the text is a small image showing a modern urban development with glass buildings and greenery.

Figure 4 : Site internet accueillant les documents de la concertation et le registre virtuel

Afin de pouvoir déposer une observation, un formulaire très simple d'utilisation était à remplir à la suite duquel la remarque était publiée de manière publique.



Les registres physiques

Dans les quatre lieux d'exposition (et à la Mairie annexe Parc Sud pour Nanterre), des registres étaient disponibles pour recueillir l'opinion des visiteurs. Ils y ont été déposés quelques jours avant le début de la concertation, en même temps que l'exposition était installée.

L'adresse courriel départementale

L'adresse courriel mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr a été diffusée comme possibilité supplémentaire de joindre les services départementaux. Chaque mail reçu a été traité et a reçu un accusé de bonne prise en considération de la remarque.

Les réunions publiques

Pendant la concertation, deux réunions publiques ont été organisées. Ces réunions avaient pour but la présentation des enjeux, des objectifs et des caractéristiques de l'aménagement et permettaient un échange précis et constructif avec les riverains et les usagers pour améliorer le projet.

La première de ces réunions publiques a eu lieu le 22 mars 2022 à la salle des Terrasses à Nanterre et a accueilli 25 participants. Le seconde a eu lieu le 31 mars 2022 dans le Hall de l'Hôtel de ville de Courbevoie et 33 participants se sont déplacés.

Ces réunions ont été annoncées via le dispositif de communication décrit plus haut.

2. BILAN DE LA CONCERTATION

1) Qu'est-ce que le bilan de la concertation ?

De même que la concertation préalable à l'aménagement, la réalisation d'un bilan de celle-ci est une obligation définie par l'article L103-6 du code de l'urbanisme. Au-delà de cet aspect réglementaire, le bilan permet de bénéficier d'un double outil :

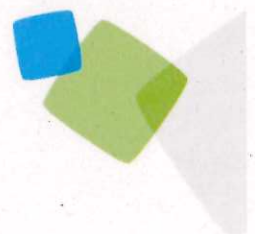
- Outil d'analyse et d'aide à la décision pour les élus et les services techniques qui disposent d'un panorama clair et détaillé des demandes, inquiétudes et suggestions du public
- Outil citoyen pour les habitants et riverains qui peuvent ainsi s'assurer que leur participation a bien été prise en compte et que leurs interrogations et propositions viendront enrichir le projet

2) Comment a été réalisé ce bilan

Le présent document recense les modalités d'organisation de cette concertation, dresse le bilan des échanges et des contributions de chacun à l'élaboration de ce projet et y apporte des réponses.

En effet, à l'issue de la période de concertation, le Département des Hauts-de-Seine a rassemblé l'ensemble des expressions du public (registres, retranscriptions des réunions publiques, courriels) et a procédé à un travail d'analyse tant quantitatif que qualitatif des avis, questions, remarques, critiques, analyses et suggestions.

Ainsi, ce document présente les avis formulés par les riverains et les usagers du boulevard Patrick-Devedjian (RD 993) de la manière la plus exhaustive et la plus fidèle possible. La synthèse présentée



ci-après permet une prise de connaissance rapide de la teneur des avis et des orientations du maître d'ouvrage sur la suite du projet.

3) Bilan quantitatif

La concertation préalable a donné lieu à une participation intéressante du public. Au total 58 personnes ont assisté aux réunions publiques et 108 remarques couvrant chacune un ou plusieurs thèmes ont été déposées. Cette participation active mais quantitativement relativement faible en comparaison de celle aux autres concertations départementales préalables à l'aménagement s'explique par la particularité du boulevard Patrick-Devedjian, boulevard circulaire de La Défense, perçu comme un axe de transit et de desserte de La Défense mais pas un secteur de destination en soi. Le projet tient d'ailleurs compte de cet enjeu pour faire du boulevard Patrick Devedjian un véritable boulevard urbain.

L'intégralité des moyens d'expression du public a été utilisée pour déposer les 108 remarques.

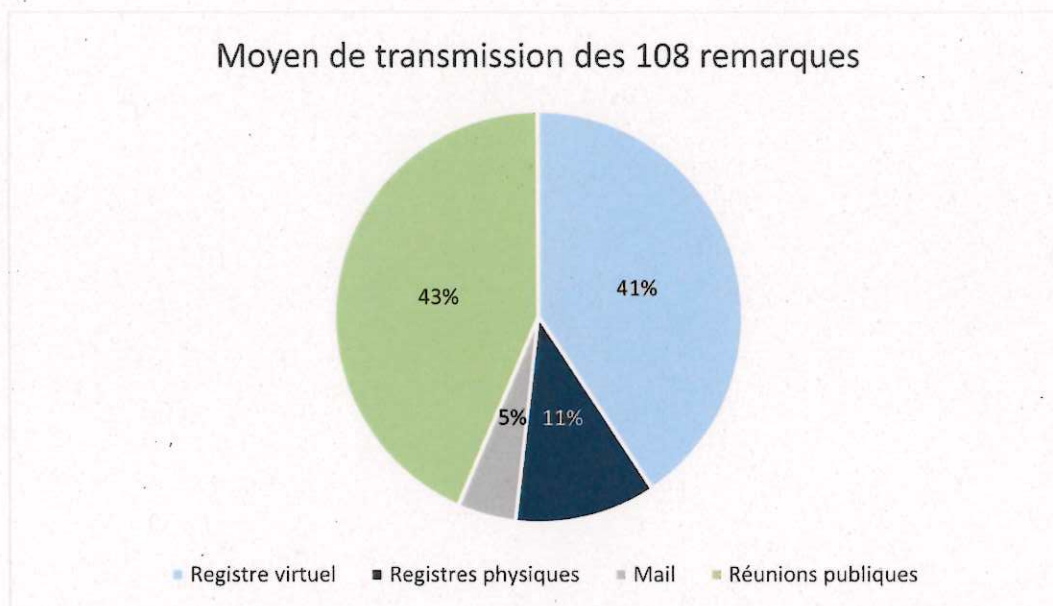


Figure 5 : Canal utilisé pour la transmission des remarques

Le registre virtuel et les échanges directs avec les riverains lors des réunions publiques ont permis de récolter 84% des remarques. A l'inverse, les registres physiques installés dans les lieux d'expositions n'ont eu que peu de succès auprès du public.

Un premier traitement des 108 remarques uniques a permis de dégager 3 thèmes avec des sous-thèmes pour chacun :

- Généralités : sur le projet et hors projet
- Déplacement et stationnement : piéton, cycle, motorisé et transports en commun



- Aménagement thématique : aménagement paysager, développement durable et aménagement programmatique

Chacune des 108 remarques abordaient un ou plusieurs thèmes et sous-thèmes :

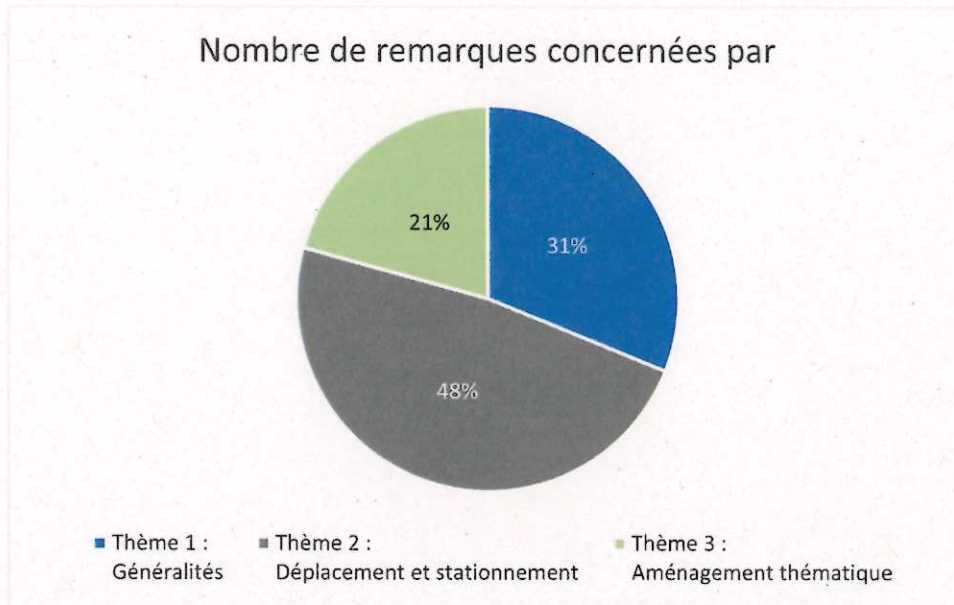


Figure 6 : Répartition des remarques entre les thèmes

De la même manière, il a pu être tiré des répartitions selon les sous-thèmes pour chacun des thèmes.

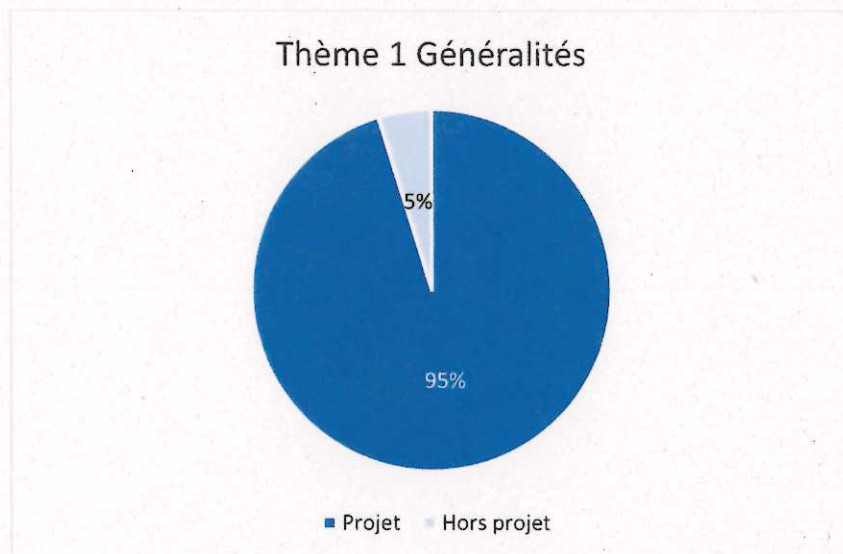


Figure 7 : Répartition des remarques au sein du thème 1



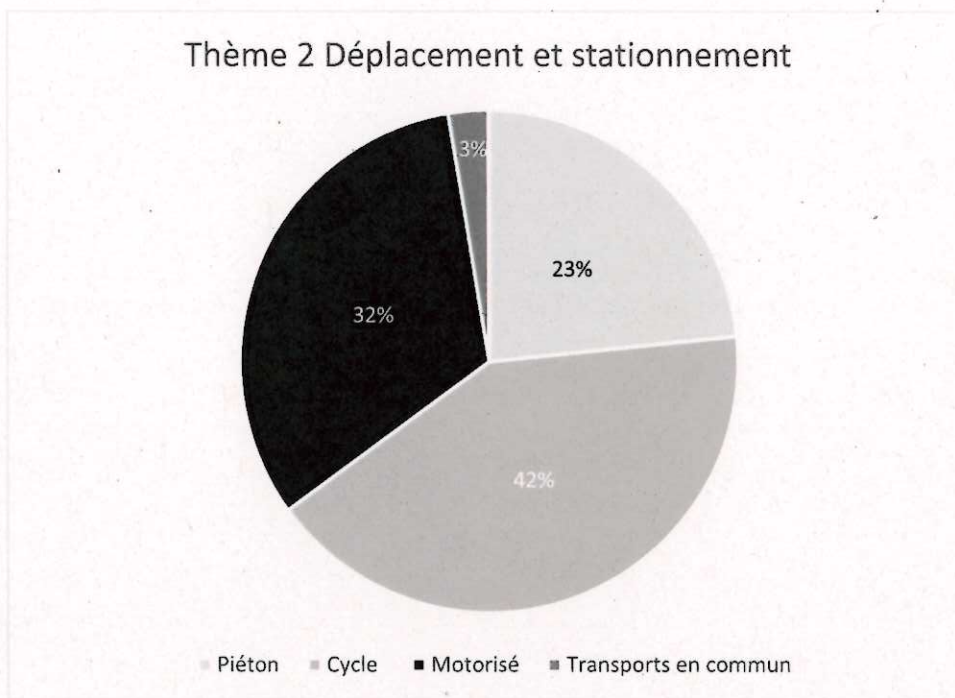


Figure 8 : Répartition des remarques au sein du thème 2

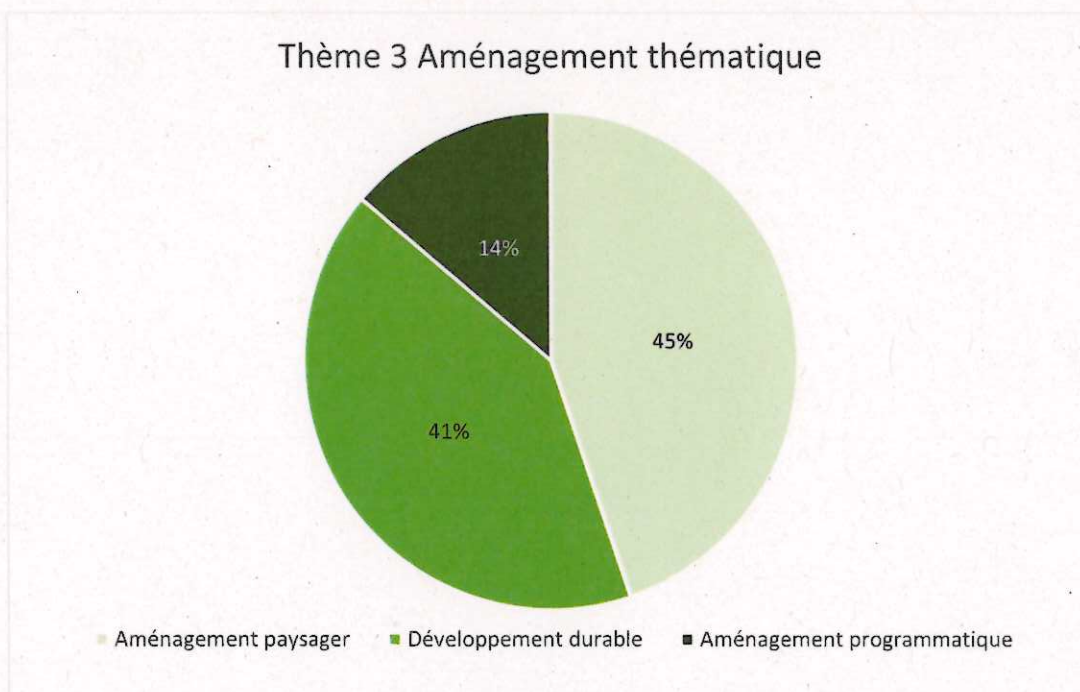
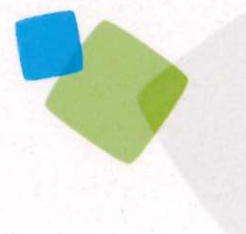


Figure 9 : Répartition des remarques au sein du thème 3



Sur les 108 remarques, une seule était clairement négative par rapport au projet. 4 remarques interrogent les priorités de l'aménagement (intérêt du stationnement) et font part d'un agacement quant aux travaux incessants à La Défense. Les 103 autres remarques sont positives et approuvent les objectifs poursuivis ainsi que les propositions du département (végétaliser le Boulevard Patrick-Devedjian, le maillage cyclable, le meilleur partage de la voirie).

Les remarques des usagers portent donc majoritairement (48%) sur les déplacements et le stationnement et pour deux tiers d'entre elles sur les mobilités actives, cycles et piétons. Les thèmes et sous thèmes récurrents abordés lors des remarques sont développés ci-après en suivant les axes présentés plus haut.

4) Bilan thématique

a) Thème 1 : Généralités

Les remarques concernant les ambitions du projet, son planning, la coordination avec les autres projets structurants du territoire ou bien les suites de cette concertation ont été nombreuses. Ce thème représente au total 42 avis, remarques ou questions. Ces remarques peuvent se décomposer en 2 groupes, celles qui sont au sujet du projet et celles qui sont hors projet.

Généralités sur le projet

Nombre de contributions abordant le sous thème : 40

De nombreuses remarques et participations demandaient des précisions sur le projet dans ses grandes lignes.

Ainsi, beaucoup se sont interrogés sur la date de démarrage des travaux, la trouvant trop éloignée et leur durée - sous-estimée pour certain. Ces travaux ont été source d'inquiétude pour les riverains qui ont interpellé le département pour en savoir plus sur leurs modalités (travail de nuit ou phasage notamment). Ils ont ainsi demandé aux services de réduire les nuisances lors de cette phase opérationnelle et une importante coordination avec les autres grands projets du territoire.

Les ambitions ont également été réinterrogées. Si la quasi-totalité des remarques valide la direction prise par le Département, certaines précisions ont été demandées. Le dimensionnement de la chaussée à 6,5m a été jugé soit trop important soit à l'inverse trop faible. Certains se sont interrogés sur la possibilité de passer le boulevard à double sens ou sur la limitation de vitesse sur le futur boulevard urbain. La possibilité de pouvoir stationner sur le boulevard Patrick-Devedjian a aussi été remise en question, certains n'y voyant aucun intérêt, d'autres uniquement si cela était accompagné de programmation immobilière et d'installations de services tournés vers le boulevard, le reste craignant que le stationnement ait un impact sur la fluidité du trafic. Pour finir, un participant remet en question l'intérêt de cheminement piéton sur le projet, la dalle de La Défense étant totalement piétonne, alors que d'autres alertent sur le fait ne pas léser le piéton au profit des autres modes de transport (notamment cyclable).

Si les réunions publiques ont été très bien accueillies par le public saluant une présentation complète, intéressante et une bonne prise en considération des remarques, il est regretté l'absence d'une de ces réunions à Puteaux. Un des participant a trouvé l'information trop légère et deux d'entre eux auraient souhaité une maquette afin de comprendre le projet plus



finement. Dans cet objectif, il a aussi été demandé des zooms sur certains secteurs complexes. De plus, il a été souhaité des réunions de travail avec les riverains ainsi que d'autres réunions de travail avant l'enquête publique de 2024.

Eléments retenus par le maître d'ouvrage

En l'état actuel des études, le Département des Hauts-de-Seine prévoit un démarrage des travaux en 2026-2027 au plus tôt. Cette date tient compte des nombreuses obligations réglementaires qu'un tel projet impose et pour lesquelles certains délais sont incompressibles. Lors de la poursuite des études, le CD92 travaillera avec les différents acteurs du territoire au sujet des modalités de ces travaux afin d'optimiser la coordination entre les projets et de limiter les nuisances pour les riverains lors de la phase opérationnelle.

Concernant les principes d'aménagement, la mixité des usages reste au cœur de la volonté du Département pour la transformation du boulevard circulaire de La Défense en un boulevard urbain « Boulevard Patrick Devedjian » : stationnements, réduction principalement à deux files, dimensionnement à trois files lorsque cela est strictement nécessaire, arbres, aménagements paysagers, cheminements piétons confortables. Ces principes seront affinés lors de la suite des études et offrira l'opportunité de créer un adressage

Concernant le dimensionnement à 2 files par sens minimum, celui-ci est nécessaire au regard du trafic mais aussi à la fonction de délestage en cas de fermeture de l'A14. Une solution à double sens a été étudiée mais écartée au regard du fonctionnement non satisfaisant de carrefours complexes et de l'espace public important notamment dévolue à la circulation routière.

Le Département continuera le travail de concertation continue durant les phases ultérieures.

Généralités hors projet

Nombre de contributions abordant le sous-thème : 2

Uniquement deux remarques ont été faites hors projet. Lors de la réunion publique de Nanterre, et au vu de la proximité du projet avec le boulevard de La Défense (RD 914), certaines remarques sont sorties du cadre de la concertation.

Il a ainsi été demandé confirmation de la mise à double sens de RD914 et de son impact sur le secteur du Croissant.

Il a, de plus, été demandé une passerelle vélo du Boulevard de La Défense vers le pont Léonard de Vinci afin de permettre au vélo de rejoindre la dalle sans passer par les escaliers nouvellement créés.

Eléments retenus par le maître d'ouvrage

Ces deux interrogations sont hors projet « boulevard Patrick Devedjian » toutefois le Département des Hauts-de-Seine confirme que la RD914 sera bien mise à double sens venant soulager le secteur du croissant à Nanterre et simplifier les usages autour des boulevards de La Défense



(RD 914) et Patrick Devedjian (RD 993). Le Département confirme aussi qu'une étude sera réalisée dans le secteur de la rue de Valmy et du Pont Léonard de Vinci pour permettre un maillage cyclable confortable.

c) Thème 2 : Déplacement et stationnement

Les interventions liées au partage de l'espace entre les piétons, les vélos, les véhicules motorisés, ainsi que leur stationnement, et les transports en commun ont été nombreuses. Ce thème a été abordé dans 77 avis, remarques ou interrogations. Ainsi, ce thème est décliné en sous-thème correspondant à chacun des modes de déplacement listé.

Cheminement piétons

Nombre de contributions abordant le sous-thème : 18

Les cheminements piétons ont été la troisième plus importante source de remarques de ce thème « Déplacement et stationnement » avec 23% de celles-ci. Ces remarques ont une portée générale ou sont, au contraire, très concrètes :

- Remarques générales

Il a ainsi été demandé, par quatre fois, une amélioration substantielle du jalonnement piéton au niveau du boulevard Patrick-Devedjian, des voies sous dalles accessibles aux piétons et des indications d'itinéraires afin de rejoindre certains secteurs et les transports en commun. De plus, une attention à la signalisation des itinéraires PMR devra être portée. Cette volonté d'améliorer le jalonnement va de pair avec la demande très forte de meilleurs accès à la Dalle de La Défense et au transports, plus réguliers, plus lisibles et plus praticables.

Un grand besoin de sécurisation des itinéraires s'est fait ressentir. En effet, il a été demandé par trois fois une confirmation de la volonté départementale de séparer les usages. Deux intervenants ont complété ces remarques par une demande de sécurisation des traversées piétonnes par des radars de feux (notamment à Gambetta et à Ségonffin).

- Remarque sectorisée et/ou concrète

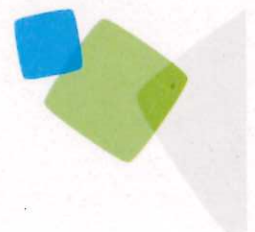
Il a été demandé 3 fois, une amélioration de la connexion entre la RD106 et le métro Esplanade avec la volonté d'avoir, devant les Hôtels, un accès plus lisible, immédiat, simple et efficace au métro 1 et à la Dalle.

Un meilleur accès au 4 Temps depuis le quartier du Parc à Nanterre ainsi qu'une meilleure desserte du Faubourg de l'Arche ont aussi été demandés.

Il a été proposé l'installation d'une structure légère piétonne et cyclable au-dessus de la ligne 1 sur le pont de Neuilly, facilitant l'accès au Boulevard Patrick-Devedjian depuis Paris.

Les suggestions suivantes ont été formulées :

- Elargir la montée de Bellini vers la Dalle afin d'éviter les conflits d'usage et couvrir le boulevard Patrick-Devedjian en créant une rampe de La Dalle desservant Allianz ont aussi été demandés
- L'amélioration de l'accès à la passerelle de l'Orme, la remise à niveau de son éclairage et une surveillance via des caméras afin de garantir son état, ont été demandées deux fois.



- Elargir les escaliers de la passerelle des Vignes sur la RD21
- Elargir ces deux passerelles, Ormes et Vignes, afin d'améliorer leur capacité
- Créer un passage piéton entre la rue Arago et la rue de la République côté Minerve.

Éléments retenus par le maître d'ouvrage

L'amélioration voire la création d'un cheminement piéton sécurisé et confortable est un des objectifs prioritaires de l'aménagement. Les études ultérieures s'appliqueront à assurer strictement cet objectif tout le long du boulevard mais aussi à conforter et à créer des passages piétons sur des carrefours « à niveau » sécurisé afin de renforcer les itinéraires dalle de La Défense / villes.

Les circulations au niveau des voies sous dalle ne sont pas de la compétence départementale pas plus que la gestion ou l'aménagement des passerelles ou du métro.

La sécurisation des itinéraires piétons du projet sera affinée dans les études notamment via une séparation des usages piétons / cycles notamment.

Cheminement cyclable

Nombre de contributions abordant le sous-thème : 32

Avec 42% des remarques du thème « déplacement et stationnement », le cheminement cyclable est le sous thème le plus représenté. De manière générale, on observe un consensus pour la réalisation d'une piste directionnelle constituant une armature cyclable pour le territoire. Cette action proposée par le Département est largement appréciée et félicitée.

On note certaines remarques pour améliorer le projet

- Intégrer les considérations de conception les plus exigeantes : 4m de largeur, dénivellation, séparation avec les piétons quand cela est possible, traitement des carrefours à la « hollandaise » etc...
- Éviter, si possible, les alternances d'un côté et de l'autre de la chaussée.
- Supprimer, si possible, les aménagements anti-scooters gênant la progression des cyclistes
- Éviter les angles droits

L'enjeu des connexions avec le territoire est perçu comme très élevé dans les contributions. Des suggestions ont été faites sur le sujet :

- Mieux connecter Courbevoie et Puteaux soit par l'intérieur de La Défense, soit par une continuité piétonne / cyclable par la RD 7 sous le pont de Neuilly (4 observations)
- Assurer les connexions optimales vers et depuis Paris à partir du Pont de Neuilly. Une observation souligne que cela peut prendre la forme d'une passerelle dédiée aux modes actifs qui pourrait couvrir la ligne de métro 1.
- Assurer une connexion optimale entre Nanterre et Courbevoie notamment en travaillant sur le projet en cours sur la RD 914 boulevard de La Défense au droit de la rue Valmy et du Pont de Courbevoie.
- De manière générale, améliorer les connexions : sous-dalle, voies internes de La Défense (bâtisseurs et sculpteurs) etc...



- Une suggestion a été faite de ne pas changer de côté au droit de la rue Segoffin, de rester à droite et de créer une passerelle allant vers le Pôle Léonard de Vinci.
- Assurer une bonne cohérence avec le projet RER Vélo
- Assurer une multiplication des accès à la dalle et intégrer un jalonnement de très bonne qualité

Éléments retenus par le maître d'ouvrage

Le Département des Hauts-de-Seine s'engage sur une piste cyclable bidirectionnelle et continue à 4m de largeur. Sur quelques points durs, celle-ci aura toutefois exceptionnellement une largeur inférieure.

Les études opérationnelles ultérieures préciseront finement la géométrie, le dimensionnement, le traitement des carrefours et le jalonnement de cet aménagement cyclable.

Le sujet des connexions à la dalle, des villes fera l'objet d'une attention particulière en lien avec les communes de Courbevoie, Nanterre, Puteaux et l'établissement public de Paris La Défense.

Le Département a rencontré le collectif vélo IDF sur cet aménagement et continuera la concertation continue avec cette association.

Véhicules motorisés

Nombre de contributions abordant le sous-thème : 25

Ce sous-thème rassemble les remarques portant essentiellement sur les déplacements des véhicules motorisés individuels (véhicules légers, deux-roues motorisés). Ce sous-thème a regroupé 25 remarques. Certaines ont une portée générale et d'autres une portée plus précise ou sectorisée

o Remarques générales

- Deux interventions demandent la mise en souterrain totale des voies de circulation autour de La Défense
- La réduction de files de circulaire fait craindre à certains, une plus grande congestion
- Au contraire, certaines remarques demandent d'aller plus loin dans la réduction des files de circulaire en limitant à deux files maximum sur la totalité du boulevard.
- Des contributions demandent de préserver les tourne-à-gauche ou tourne-à-droite aux carrefours pour préserver la fluidité
- Des remarques générales ont été faites sur les limitations de vitesse
- Des remarques ont été faites sur la préservation voire la création de zones de livraison
- Il a été demandé de veiller à maintenir une circulation acceptable pendant les phases de travaux
- Le stationnement est régulièrement abordé. Certains ont demandé le nombre total de places proposées et par secteur comme par exemples au pied d'immeubles collectifs à Courbevoie. D'autres craignent que les manœuvres de stationnement nuisent à la fluidité du boulevard.
- Certains estiment que le stationnement n'a pas sa place ici

o Remarques précises / sectorisées



- Dans le secteur du Croissant à Nanterre, notamment lors de la réunion publique, certaines craintes se sont exprimées sur les conditions de circulation avec la remontée de la sortie de l'A14 sur le boulevard Aimé Césaire.
- Dans même, sur le secteur du Croissant, des craintes se sont exprimées sur l'accessibilité du cimetière de Puteaux.
- Il a été aussi demandé de permettre un meilleur accès aux 4 Temps depuis le quartier du Parc
- À Puteaux, il a été demandé de ne pas oublier la voie livraison / pompier devant le Galion.

Éléments retenus par le maître d'ouvrage

La mise en souterrain ne peut pas constituer un objectif du maître d'ouvrage car n'a ni réalité économique ni réalité technique.

Concernant les voies de circulation, le maître d'ouvrage retient de continuer le projet avec un boulevard urbain à 2 files par sens minimum et ajouter une file et/ou tourne-à-gauche/tourne-à-droite lorsque cela s'avère nécessaire au regard des études de trafics et de fonctionnement

Le boulevard Patrick Devedjian de demain sera pourvu de plus de carrefours et de traversées que le boulevard circulaire de La Défense aujourd'hui. Les études de fonctionnement en tiennent compte.

Concernant la limitation de vitesse, celle-ci est aujourd'hui fixée à 50 km/h, en tant que voie départementale majeure en agglomération.

Concernant le stationnement, le Département des Hauts-de-Seine considère qu'il s'agit d'une fonction importante d'une voirie urbaine permettant les usages de proximités. Les études ultérieures pourront, en revanche, préciser les localisations en fonction des opportunités perçues.

Le Département confirme que le projet prévoit bien la mise à double sens du boulevard Pesaro à Nanterre ce qui assure l'accessibilité du Cimetière de Puteaux,

A Puteaux, au droit du bâtiment « Le galion », les fonctions de livraisons et d'accès pompiers seront revues dans les études ultérieures.

Transports en commun

Nombre de contributions abordant le sous-thème : 2

Les transports en commun ont été concernés par deux remarques émanant de la Société du Grand Paris et de la RATP.

La Société du Grand Paris souligne la potentielle superposition de planning entre les travaux du boulevard Patrick Devedjian et les travaux de gares et d'ouvrages du Grand Paris Express dont la mise en service est programmée à l'horizon 2030.

La RATP attire l'attention sur la congestion du rond-point de La Défense. Le récent ajout des pistes cyclables a accru ce phénomène. Ainsi, pour ne pas l'aggraver davantage, la RATP invite le Département à accompagner l'opération d'aménagement du boulevard Patrick Devedjian de dispositions permettant de ne pas ajouter de trafic de transit au cœur de La Défense.

La RATP attire aussi l'attention du Département sur la morphologie des quais bus qui restent maintenus à leur emplacement historique mais traversés par la nouvelle piste cyclable : « il



conviendrait d'organiser un aménagement permettant de conserver un espace sécurisé de 2m de profondeur sur la longueur d'un bus en positionnant la piste à l'arrière. Cette configuration qui permet une cohabitation parfaite des 2 modes de transport (vélos et bus) doit être mise en œuvre pour les arrêts « Pont de Neuilly - Rive Gauche » direction banlieue (positionné au pied du Novotel) et « Bellini » direction Paris (positionné au pied de la tour Link en construction). »

Concernant le calendrier de réalisation, la RATP souligne la potentielle superposition de planning avec les travaux de la gare M15 de La Défense (programmés entre 2024 et 2030) et le risque pour l'accès à La Défense depuis Puteaux. Cela nécessitera une coordination fine des interventions mutuelles sur les chaussées du secteur 4 Temps / Jean Moulin car le boulevard Patrick Devedjian reste la seule alternative pour rejoindre les gares routières quand la Rose de Cherbourg est difficile d'accès.

Enfin, la RATP approuve le projet d'infrastructures, de schéma viaire et d'espaces publics sur le secteur du Croissant en soulignant que ce secteur est emprunté par les bus 276 et Eolien. Dans la mesure où les boulevards des Bouvets et Kupka seront réaménagés et pacifiés, il conviendra de s'interroger sur l'opportunité d'installer un arrêt bus sur le secteur.

Eléments retenus par le maître d'ouvrage

Concernant la coordination des plannings et surtout la vérification des contraintes de circulation avec les travaux du métro 15 (Grand Paris Express), une attention particulière sera portée sur ce sujet dans les étapes ultérieures afin de vérifier la compatibilité des travaux avec un niveau de contrainte acceptable.

Concernant les observations de la RATP (éviter les surcharges du rond-point de La Défense, morphologie des pistes cyclables, réorganisation des arrêts de bus), le Département partage ces observations et assurera une concertation continue lors de l'avancement du projet avec IDFM et la RATP.

d) Thème 3 : Observations thématiques

Certaines remarques (29), ont trait à des thématiques particulières de l'aménagement ou du projet. Ces remarques ont concerné soit les aménagements paysagers, soit les dispositions liées au développement durable ou des demandes concernant des programmes connexes au projet.

Observations liées aux aménagements paysagers

Nombre de contributions abordant le sous-thème : 13

La volonté de « verdier » le boulevard Patrick-Devedjian a été plébiscitée et saluée par l'ensemble des interventions. Il a même été demandé d'aller plus loin. Symboliquement, la barre des 1000 arbres plantés peut être un objectif intéressant afin d'assurer un corridor écologique. Il a ainsi été proposé de supprimer le stationnement et le remplacer par des plantations entre la rue Jean Moulin et la passerelle Bellini à Puteaux. De la même manière, l'aménagement autour de la rue Bellini a été jugé trop minéral et pouvant être plus végétalisé tout comme autour de la future tour « The Link ». Des arbres en pots peuvent aussi être installés sur les passerelles de l'Orme et des Vignes. Au-delà des arbres, il a été proposé de prévoir d'autres espaces verts (pelouses, haies, buissons) qui sont



intéressants notamment pour la séparation des usages. Toutes ces propositions ont pour but de créer une coulée verte de la Dalle vers les villes. Sur la Dalle, il est demandé de créer des ambiances (par l'éclairage notamment), des espaces verdoyants et des aires de jeux et de sport. Il a été souligné que ce verdissement ne devait pas obstruer la visibilité.

Des précisions ont été demandées sur le projet, notamment sur l'espace à Valmy (arrière des 4 Temps) et son traitement paysager puisque représenté sur les plans par un carré blanc. Il a été demandé ce qui était prévu dans le projet à la fois au niveau de l'ancienne station-service devant La Défense 2000 et sur les deux voies de gauche du boulevard Patrick-Devedjian au droit de la tour « Hekla » et jusqu'à la rue Louis Pouey. Le devenir des deux passerelles (Ormes et Vignes à Puteaux) a été demandé. Il a été réclamé un traitement esthétique de l'escalier au niveau de Centre Technique Municipal de Puteaux.

Éléments retenus par le maître d'ouvrage

L'arbre, le végétal, la désimperméabilisation constituent des axes forts du boulevard urbain départemental par ses fonctions d'apaisement de l'axe mais aussi de diminution des ilots de chaleur.

Concernant, le projet du boulevard Patrick Devedjian, le Département souhaite construire un boulevard support de paysage et de biodiversité avec les objectifs suivants :

- Inscrire le boulevard dans la logique de continuité écologique et paysagère à grande échelle
- Intégrer le paysage dans toutes les séquences de l'aménagement
- Mettre en place des objectifs de développement durable

Le Département continuera les études ultérieures détaillées en maintenant une ambition élevée sur cette thématique.

Observations liées au développement durable

Nombre de contributions abordant le sous-thème : 12

Les thèmes relatifs au développement durable ont souvent été abordés par les riverains. Les sujets de réduction des pollutions, qu'elles soient sonores, visuelles ou encore la pollution de l'air sont au cœur des préoccupations.

- La réduction des nuisances sonores a souvent été abordée lors des contributions écrites et lors des réunions publiques ; On retrouve ces préoccupations de manière locales (Reflets à Courbevoie, Croissant à Nanterre, Boieldieu et Minerve à Puteaux)
- Des observations d'optimisation des itinéraires et des carrefours permettant d'éviter les « arrêts / redémarrage » ont été aussi enregistrées
- Une remarque a été faite concernant la gestion des eaux pluviales
- Une remarque a été faite concernant l'éclairage public notamment le passage en LED moins énergivore.



Éléments retenus par le maître d'ouvrage

La circulation en accordéon (arrêts, redémarrages) est source de nuisances (sonores, pollution). Une plus grande efficacité peut être atteinte en favorisant une « fluidité maîtrisée ». Cette plus grande efficacité pourra être atteinte par la cohérence et la lisibilité des aménagements et l'adaptation des carrefours au contexte urbain ainsi que leur raccordement au système centralisé des feux tricolores du CD92.

De manière générale, dans les études ultérieures, le Département attachera une attention particulière sur la qualité environnementale de ses aménagements et l'adaptation à la transition écologique, notamment en matière de gestion durable de l'eau et de transition énergétique.

Observations liées à des programmes connexes

Nombre de contributions abordant le sous-thème : 4

Quelques remarques portent parfois sur des programmes ou des projets connexes aux abords du boulevard Patrick Devedjian. D'autres observations vont dans le sens de rendre le boulevard Patrick Devedjian attractif et adresser les façades qui lui font face par l'installation de services de proximité et de commerces.

Éléments retenus par le maître d'ouvrage

Les projets connexes ne sont pas de la responsabilité directe du Département. Toutefois, le projet de transformation du boulevard Patrick Devedjian et certaines voiries attenantes est de nature à permettre de nouveaux usages et susciter des projets d'aménagement ou immobiliers futurs. Cette perspective est dorénavant bien prise en compte par l'établissement public, Paris La Défense.

5) Bilan par commune

Le boulevard Patrick-Devedjian (RD 993) est un axe singulier pour le Département des Hauts-de-Seine et de manière plus globale pour la France. Il enserme le quartier d'affaires en ayant à la fois des fonctions de transit et de desserte du tissu local. Ainsi, il est intéressant de mettre en exergue les contributions par commune même si cela vient parfois faire doublon avec le classement thématique.

a) Courbevoie

On note des demandes très sectorisées sur la commune de Courbevoie :

- La simplification et la sécurisation des itinéraires cyclables et piétons entre la place Victor Hugo et la gare de métro « Esplanade de La Défense »
- La sécurité des itinéraires cyclables devant les hôtels en venant du Pont de Neuilly



- Au carrefour avec la rue Segoffin, certaines contributions demandent d'éviter le changement de côté de la piste cyclable
- Certaines contributions demandent des sonomètres, des radars de feux
- Dans le but de faciliter les connexions cyclables, certaines contributions demandent de doter la RD7 (les quais) et la liaison basse de piste bidirectionnelles.

Éléments retenus par le maître d'ouvrage

Même si nous sommes en dehors du projet RD993- boulevard Patrick Devedjian, le Département note ce besoin de liaison cyclable et d'accessibilité de La Défense. Le Département engage donc une réflexion sur les axes RD 106-rue Louis Blanc et la RD 7-quai Paul Doumer. Les études ultérieures permettront de travailler dans le détail du projet sur l'ensemble des secteurs de Courbevoie.

c) Nanterre

La commune de Nanterre est principalement concernée dans le secteur nommé « Le Croissant » dans lequel le projet départemental va faire évoluer considérablement le schéma viaire.

On note les observations suivantes :

- Des interrogations sur l'accès au cimetière de Puteaux
- Éviter de surcharger le quartier du Parc
- Profiter du projet pour avoir une meilleure connexion aux 4 temps
- Profiter de la refonte totale du schéma viaire pour implanter un nouvel arrêt de bus afin de desservir ce nouveau quartier
- De nombreuses remarques portent sur la lutte contre les incivilités : sonomètres, radars de feux etc ...
- Améliorer les connexions cyclables entre Nanterre et Courbevoie au niveau du pont Léonard de Vinci.

Éléments retenus par le maître d'ouvrage

Le Département des Hauts-de-Seine veillera à l'accessibilité du cimetière de Puteaux via un double sens intégral du Boulevard de Pesaro.

L'arrêt de bus dans le quartier du Croissant à Nanterre et la lutte contre les incivilités seront étudiés ultérieurement et en lien avec les autorités compétentes.

La connexion « modes actifs » entre Nanterre et Courbevoie, au droit de la RD 914 et du Pont Léonard de Vinci est pris en compte par le Département des Hauts-de-Seine dans le cadre de son projet sur la RD 914-boulevard de La Défense



d) Puteaux

La plupart des remarques sectorisées ont été faites sur le secteur de Puteaux.

Un certain nombre de ces remarques concerne les passerelles. Ainsi, il a été demandé d'élargir la montée Bellini vers la Dalle afin d'éviter les conflits d'usage. Il a été demandé de réhabiliter, sécuriser, élargir et planter en jardinières les passerelles des Ormes et des Vignes. Aussi, il a été souhaité que la liaison Basse soit couverte avec une passerelle afin de desservir la tour Allianz et de couvrir la ligne de métro sur le pont de Neuilly avec une passerelle « modes actifs » et enfin lier Puteaux à Neuilly.

Au sujet des cheminements cyclables, il a été demandé une passerelle « modes actifs » qui, du boulevard Patrick-Devedjian en amont de la place Carpeaux rejoindrait le Pôle Léonard de Vinci. Il a été souhaité de doter de pistes bidirectionnelles la RD7 et la liaison basse afin de faciliter la liaison entre Puteaux et Courbevoie. Il a été demandé de prévoir un itinéraire bis à la montée de Ségoffin pour rejoindre l'arrière de l'Arche via la rue de la Demi-lune.

D'autres remarques ont concerné les espaces verts. Ainsi, il a été proposé de supprimer le stationnement prévu entre la rue Jean Moulin et la passerelle Bellini et de le remplacer par des plantations. Il a été demandé de planter davantage au niveau de la rue Bellini autour de The Link. Un autre aménagement paysager suggéré consiste au traitement esthétique de l'escalier à côté du collègue Maréchal Leclerc.

Enfin, il a été demandé d'éloigner la circulation du bâtiment Minerve et d'implanter une voie pompier/livraison devant le bâtiment du Galion.

Comme sur l'intégralité du boulevard Patrick-Devedjian il a été demandé de veiller à la lutte contre les incivilités à Puteaux. Ainsi, au niveau du boulevard de Pesaro, au niveau du quartier de Boieldieu et devant le bâtiment Minerve, il a été souhaité d'installer des sonomètres réalisant du contrôle-sanction automatisé. De plus, il a été demandé de compléter ce dispositif avec des radars de vitesse et des caméras de vidéosurveillance.

Eléments retenus par le maître d'ouvrage

Les propositions d'aménagement concernant les passerelles qui sont de la compétence départementale vont être étudiées dans les étapes ultérieures du projet.

La proposition d'une passerelle qui rejoindrait le Pôle Léonard de Vinci directement du boulevard Patrick Devedjian sans emprunter la place Carpeaux ne sera pas retenue dans le cadre de ce projet car cette suggestion engendre un ouvrage complexe à faire atterrir aux extrémités mais surtout ne contribuant pas à la lisibilité des cheminements dans le secteur. Les autres remarques concernant les pistes cyclables sont déjà à l'étude ou seront étudiées prochainement.

La répartition fine de l'espace public et le choix de destination des aménagements sur tout le linéaire du boulevard sera l'objet d'études ultérieures et de discussions partenariales avec les acteurs du territoire et les riverains. De manière générale, les espaces verts seront optimisés dans les études à venir.

L'éloignement au maximum de la circulation du bâtiment Minerve et la voie pompier devant le Galion sont autant de remarques qui vont être intégrées au projet.

Un dispositif composé de système de contrôle-sanction automatisé (vitesse, franchissement de feux, niveau sonore, surveillance) sera étudié ultérieurement et en lien avec les autorités compétentes.



3. CONCLUSION :

La concertation organisée par le Département des Hauts-de-Seine s'est avérée très riche d'enseignements et a permis de conforter et d'enrichir le projet.

Le Département va désormais reprendre à son compte les demandes pertinentes qui relèvent de sa compétence telles que précisées dans le présent document au cours des études opérationnelles qui seront engagées en 2023.

Il poursuivra la concertation avec la population et la participation du public à l'opération sous des formes appropriées tout au long de la phase de conception.

